

Éditorial Novembre 2020

Jean-Jacques Bonamour du Tartre, président sortant de la Fédépsychiatrie, nous livre dans l'éditorial de ce mois de novembre, son inquiétude quant à l'absence de débat ou, pire la violence de brefs échanges (qu'on ne peut qualifier de débats) sur certains sujets, comme l'autisme ou l'isolement ou la contention qu'il évoque précisément.

La situation sanitaire renforce les tensions et les parlementaires sont les premiers à demander plus de débats avec l'exécutif pour gérer la crise sanitaire. Mais dans un domaine qui concerne précisément la psychiatrie, un lieu d'échanges, de travail, d'élaboration semble être mort dans l'indifférence la plus totale : le Comité de pilotage de la psychiatrie.

Même si son fonctionnement, sa méthodologie nécessitaient des améliorations, il eût été heureux d'en maintenir l'existence. Maintenant, la conjonction de la pandémie et la perspective de l'élection présidentielle permettent d'augurer que la psychiatrie ne sera pas une priorité pour les pouvoirs publics dans les mois à venir.

La Fédépsychiatrie, quant à elle, ne baisse pas les bras et continue ses travaux de recherche en suivant attentivement l'actualité. Vous pourrez ainsi trouver sur son site, dans la rubrique « soins sans consentement, isolement et contention » une actualisation de son mémoire sur ce sujet.

Dr Michel DAVID
Psychiatre/pédopsychiatre des Hôpitaux
Président de la Fédépsychiatrie

Autisme, isolement et contention, feuille de route, etc. : il n'y a pas de débat à avoir...

Jean-Jacques Bonamour du Tartre
Past-président

Ainsi parait de plus en plus se profiler une certaine forme de communication, prétendant à la caducité de toute élaboration ou délibération : car la Vérité est installée, ici ou ailleurs, dans un temple accrédité par le pouvoir ou une certaine vox populi.

Que ce soit la Haute Autorité de santé, en ce qui concerne l'autisme, ou l'Organisation des Nations Unies en ce qui concerne les mesures d'isolement et de contention en psychiatrie, nombreux sont ceux qui considèrent que le discours émis par ces « autorités » ne souffre plus la moindre interrogation : circulez, il n'y a plus rien à penser, place à l'invective et à la disqualification sans nuance de tous ceux qui tenteraient de soulever un coin de doute...

Et si besoin, l'arme du droit est dégainée sans hésitation, conduisant au procès au moins moral des semeurs de trouble, qui auront eu l'audace de pointer quelques insuffisances, de relever certaines contradictions, ou encore de réintroduire simplement une certaine dialectique de pensée...

Par ailleurs, on ne peut pas dire que la consistance du débat soit ni souvent ni beaucoup soutenue par nos pouvoirs publics, rompus à l'exercice de la concertation de façade, laissant volontiers l'impression que les temps de discussion n'ont été aménagés que pour donner les apparences d'une élaboration collective, pour des mesures ou projets déjà quasiment aboutis quand ils sont portés devant les divers partenaires (cf. les conditions d'élaboration de la feuille de route pour la psychiatrie de notre précédent ministère de la santé, par exemple ou dernièrement le texte du PFLSS sur les conditions de recours à l'isolement ou la contention...).

D'où peut-être ce sentiment croissant de vanité de l'action politique ou syndicale, sans doute à l'origine d'un déclin inexorable de leur investissement par les professionnels ou les simples citoyens, et le manque évident de relais générationnel pour ces pratiques pourtant riches de potentialités dans une organisation sociétale.

D'où peut-être aussi une certaine désespérance devant l'évolution de nos mœurs, sans doute un peu dramatisée ces temps-ci par une actualité des plus violentes, avec ses effets de miroir : peut-on condamner sans sourciller certains intégrismes quand on laisse dans le même temps libre cours à l'outrance dans tout commentaire ou critique, quand on ne donne aucune limite à la surenchère ? De la violence de propos à la violence des actes, le pas peut être vite franchi si l'on n'y prend pas garde, et c'est notre responsabilité de citoyen de nous en soucier.

Sans doute y a-t-il eu des insuffisances dans l'approche de l'autisme, sans doute y a-t-il eu des violences superflues dans des soins sans consentement à certaines personnes ; mais notre époque paraît d'une naïveté désarmante quand elle imagine efficace et suffisant de lancer une alerte ou de promulguer un texte pour résoudre des problèmes ardues et complexes.

Nous continuerons malgré tout à soutenir ce travail de pensée qui est la seule source d'un possible progrès, sans nous arrêter ni nous laisser distraire : les pratiques de la psychiatrie ont été et restent éminemment critiquables, à l'évidence, mais le souci éthique n'a pas disparu de ce champ, pourtant miné par des processus délétères de restriction matérielle et d'appauvrissement culturel.

Et c'est l'honneur de la plupart des organisations professionnelles scientifiques et autres de continuer à y travailler, avec la patience et la rigueur nécessaires.